

Projet d'établissement

Introduction

Notre projet d'établissement est un des outils pour atteindre les objectifs généraux et les objectifs particuliers du Décret, et pour développer les compétences et les savoirs requis.

Il définit l'ensemble des **choix pédagogiques** et des **actions concrètes** particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires présents ou représentés dans le Conseil de participation pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur.

Le projet d'établissement tient compte :

- Des **élèves** inscrits dans l'établissement, de leurs **caractéristiques** tant **culturelles** que **sociales**, de leurs **besoins** et de leurs **ressources** dans les processus d'acquisition des compétences et des savoirs ;
- Des **aspirations** des élèves et de leurs parents en matière de projet de vie professionnelle et de poursuite des études ;
- De **l'environnement social, culturel et économique** de l'école ;
- De **l'environnement naturel** du quartier, de la ville, du village dans lesquels l'école est implantée.

Le projet d'établissement prolonge et concrétise le **projet pédagogique**.

Le **projet d'établissement** met en **relation** des **éléments concrets**, qu'ils soient d'ordre pédagogique, relationnel, organisationnel, ... avec les **projets éducatif et pédagogique**.

« Le projet d'établissement, c'est la **vision partagée** qu'un milieu éducatif se donne du développement de l'élève de façon à favoriser une certaine **concertation** des intervenants autour des **orientations**, des **valeurs** qui les sous-tendent et des **priorités** à mettre en place en fonction de la mission éducative de l'établissement »

André Godin

Sécurité.

Aux abords de l'établissement :

- Présence d'agents de sécurité ou des institutrices pour sécuriser la traversée des piétons à la sortie.

Au sein de l'établissement :

- Des rangs sont organisés par le titulaire, classe par classe jusqu'à la grille.
- Les enfants non accompagnés sont dirigés vers la garderie jusqu'à l'arrivée des parents.
- A la sortie des classes, les parents des enfants doivent les attendre à la grille.
- Cour de récréation régulée avec différents jeux.

L'encadrement.

La garderie :

- Encadrée par des institutrices ou des accueillantes ayant suivi des formations.
- Organisée le matin de 6h30 à 8h10 et le soir de 15h30 à 17h30.
- Bibliothèque, jeux divers, matériel de dessin mis à disposition des enfants.

La surveillance des repas et du temps de midi :

- Organisée par deux institutrices.

La communication.

- Une réunion de rentrée est organisée dans le courant du mois de septembre. Les titulaires rencontrent les parents pour expliquer leurs pratiques de classe, l'utilisation du journal de classe, la tenue des cahiers, des fardes, les

procédures en cas d'absence et tout autre thème relatif au bon fonctionnement de la classe.

- Une réunion de parents est organisée après chaque remise de bulletin.
- A la demande des parents ou de l'équipe éducative, des rencontres ponctuelles sont proposées dès qu'un problème surgit, qu'il soit d'ordre pédagogique ou comportemental.
- En fin d'année une réunion informative est organisée avec les parents de M3 pour expliquer les méthodes d'apprentissage en P1.
- Page Facebook de l'école.
- Conseil de Participation.

L'ouverture sur le monde.

Par les activités culturelles :

- Organisation de classes vertes tous les deux ans avec la visite de misées, l'accent étant mis sur les visites interactives.
- Animations musicales et théâtrales au sein de l'établissement de la M1 à la P6.
- Mise à disposition de nombreux livres exploitables en classe de la M1 à la P6.
- Travail en collaboration avec l' Arrêt 59 et le PECA de la M1 à la P6.
- Création d'une bibliothèque au sein de l'école.
- Cours de théâtre organisés tous les mardis de 15h30 à 17h00 au sein de l'école de la P3 à la P6.
- Partenariat avec la bibliothèque de Péruwelz pour les classes maternelles.
- Exploitation d'un thème différent tous les mois en commun de la M1 à la P6.

Par l'initiation aux nouvelles technologies.

- Découverte de l'outil informatique.

- Séquences d'apprentissage organisées en petit groupe.
- Recherche d'informations dans le cadre du cours d'éveil.
- Utilisation de logiciels éducatifs par la remédiation, le dépassement.
- Acquisition de tableaux interactifs.
- Utilisation d'un ordinateur et de tablettes dès la M3.

La santé.

L'école veille à enseigner aux enfants ce qu'est une alimentation saine mais aussi quels sont les enjeux.

- Parallèlement aux projets « alimentation saine » organisés dans les classes, distribution de fruits, de légumes et de produits laitiers une fois par semaine de la M1 à la P6.
- Ateliers cuisine dans les classes maternelles.
- Sodas et chips sont interdits dans l'école conformément au ROI.
- Animations axées sur les bienfaits de l'alimentation saine organisées régulièrement dans les classes en collaboration avec le PSE de la M1 à la P6.
- Création d'un potager de la M1 à la P6.
- Bilan individuel de santé obligatoire en M1, M3, P2, P6.
- Dépistage obligatoire de la vue en P4.

L'école sensibilise les enfants à l'importance de l'hygiène corporelle mais aussi de vie.

- Accent mis sur l'hygiène dentaire et le brossage des dents.
- Collaboration avec le CPMS pour les séances d'information.
- Promotion du sport.

L' intégration.

Dans le cadre du projet de l'école, nous accueillons

- Des enfants de milieux défavorisés.
- Des enfants à besoins spécifiques.
- Visite régulière des pôles territoriaux au sein des différentes classes.
- Travail avec des aides extérieures spécialisées (CPMS, logopède, pôles territoriaux, ...).

La réussite.

- Mise en place de concertations.
- Construction de référentiels pédagogiques transmis dans la classe supérieure qui s'étoffent d'année en année.
- Réalisation de projets communs par thème de la M1 à la P6.
- L'enseignement en P1/P2 tend à rendre les enfants autonomes, épanouis et responsables. L'enfant développe ses compétences, le plus souvent possible, au départ de situations de vie, par la pratique de jeux ou par une mise en situation mobilisatrice.
- Apprentissage de la lecture associant la méthode des Alphas, a syllabique et la gestuelle en P1/P2.
- Pédagogie différenciée : individualisation des apprentissages par des activités prenant en compte les difficultés par l'enfant.
- Différenciation des méthodes et des outils d'apprentissage dès le plus jeune âge.
- Pédagogie du projet aussi souvent que possible.
- Dans l'horaire hebdomadaire, des périodes pendant lesquelles des élèves en difficultés sont soutenus par un enseignant.
- Techniques de concentration et de retour au calme quotidiennes afin de se recentrer sur les tâches à accomplir.

- Travaux de recherche, seul ou en groupe : dictionnaires, documents divers dès la P1.
- Activités impliquant des manipulations pour aider l'enfant à accéder à l'abstraction.
- Travail collaboratif au sein des cycles.
- Projets réalisés en commun de la M1 à la P6.
- Travail en collaboration avec le CPMS et les pôles territoriaux.
- Individualisation des apprentissages grâce à l'outil informatique.
- Dossier de suivi pour chaque élève constitué de la M1 à la P6.
- Organisation d'une année complémentaire.
- Préparation au CEB dès le mois de mars à raison de 2heures par semaine pour les P6.
- Projet d'écriture pour le plaisir.
- Tutorat par les élèves de la M1 à la P6.
- Décloisonnement entre les 2 classes maternelles.
- Ateliers écollaboractifs dès la maternelle.

L'épanouissement.

Par le sport.

Le sport à l'école est un axe important de notre conception du développement de l'enfant. L'école est dotée d'une grande salle de gymnastique équipée d'engins bien adaptés.

- En section maternelle : séquences d'activités de psychomotricité visant le développement des aptitudes motrices.
- En section maternelle : journées apprentissage vélo de la M2 à la M3.
- En section maternelle : séances hebdomadaires de yoga et de relaxation.
- En section primaire : cours de natation une fois par mois.
- Cross inter-écoles de la P3 à la P6.
- Journée découverte ballons de la P5 à la P6.
- Journées Pro-vélo tous les 2 ans pour les P6.

- Code ta route pour les P5-P6.
- Séances de yoga et de relaxation une fois par semaine de la P1 à la P6.
- Mise à disposition de vélos dans la cour de récréation pour les maternelles.

Par le bien-être :

- 1 salle de sieste pour les petits.
- Patio entre les 2 classes maternelles où les enfants peuvent prendre leur collation, écouter des histoires lues par les institutrices et pratiquer des jeux collectifs.

Par l'art :

L'art est abordé sous diverses formes et différentes manières de la M1 à la P6.

- Bricolages.
- Etude d'un artiste.
- Etude d'un auteur.
- Chants.
- Peindre à la manière de...
- Décoration de l'école.
- Travail en collaboration avec le PECA.

Développement de la citoyenneté.

- Participation des élèves de P5-P6 au conseil communal des enfants.
- Participation à des journées patriotiques.
- Réalisation d'une charte de vie commune pour la classe et pour la cour de récréation.
- Apprentissage du respect et de la gestion des conflits en collaboration avec des personnes extérieures (cercle de paroles) dans les classes primaires.
- Développer l'autonomie et la confiance en soi par l'implication active et la responsabilisation des enfants dans la gestion de la vie de la classe.

- Tri des déchets.
- Nettoyage autour de l'école en partenariat avec Be WaPP.

Sensibilisation à l'éveil aux professions.

- Sensibiliser les enfants aux professions lors de visites ou lors d'intervention de personnes extérieures (facteur, boulanger, ...)
- CPMS : liaison primaire/secondaire
- Journée d'information proposée par une école secondaire.

Eveil aux langues.

- Activités hebdomadaires pour faire découvrir les langues de la M1 à la P2.
- Cours de néerlandais dès la P5 à raison de 2 heures par semaine.

Ouverture sur le quartier.

- Fancy-fair, marché de Noël, porte ouverte, ...
- Correspondance int-écoles (activités communes occasionnellement).
- Journées thématiques.